

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-890/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement et promotion, au titre de l'année 1968, du personnel des cadres territoriaux

n° 69-890/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
10 juin 1969

Numéro JO
n° 13 du 25/06/1969

Date du numéro
25 juin 1969

TEXTE INTÉGRAL

Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1968, pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux dont les noms suivent : Corps des chauffeurs-mécaniciens et chauffeurs a) Cadre des chauffeurs-mécaniciens. Pour chauffeurs-mécaniciens principaux, 1er échelon : M. Farah Billale Bock, pour compter du 4 janvier 1966 (Affaires administratives) ; M. Ibrahim Mahamake dit Toto, pour compter du 18 janvier 1968 (Cercle de Dikhil). Pour chauffeurs-mécaniciens de 1re classe, 1er échelon M. Mohamed Mayoub Mohamed, pour compter du 1er janvier 1968 (District de Djibouti) ; M. Ismaël Obsié Egué, pour compter du 1er janvier. 196 CG). b) Cadre des chauffeurs. Pour chauffeurs principaux, 1er échelon : M. Aouad Abdou Houssein, pour compter du 1e janvier 196 (S.G.G

- Régularisation); M. Mohamed Nasser Salem, pour compter du 16 août 196 (Aviation civile). Sont promus, au titre de l'année 1968, pour compter de dates ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux dont les noms suivent :